

► Découvrez le dossier sur la NOUVELLE APPLICATION MOBILE • Page 8







► ÉDITO	3
► SCOLARITÉ	4
► ACTUALITÉ APPLICATION MOBILE	8
► ENVIRONNEMENT	10
► AMÉNAGEMENTS	12
► INAUGURATION	13
► INTERCOMMUNAUTÉ	14
► VIE ÉCONOMIQUE	15
► LE MOT DU MAIRE	16
► SOLIDARITÉ	17
► CITOYENNETÉ	18
- ASSOCIATIONS	20
► CHI TURF	24

Revue *La Farlède Mag*, le journal des habitants de La Farlède, territoire de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau.

« Où trouver La Farlède Mag?»

Le magazine est diffusé gratuitement par voie numérique et dans les services municipaux.

Édité par la mairie de La Farlède

Hôtel de Ville - Place de la Liberté - BP 25

Directeur de publication : Yves Palmieri

Directrice de la communication : Sandrine Jacquel Rédaction: Nirina Thoreau • Alice Wolski

Conception/Réalisation: Audren Soultan · Alice Wolski Photographies: Service communication • Farlédo objectif club

· Manon Giai-Via, X

Impression: Riccobond

Imprimeur respectueux de l'environnement

Diffusion: 2 000 exemplaires Dépôt légal : À parution

Service communication: 04 94 33 05 55







Les encres utilisées pour imprimer ce magazine sont végétales, donc moins

Carnet blanc

Vous souhaitez faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage ou annoncer un décès dans les pages du bulletin municipal?

 Contactez le service État civil pour en faire la demande.

Info Service État civil : RDC de l'Hôtel de ville - 04 94 27 85 85 (tapez 1)



Ns se sont mariés cet été!

♡ 10 juin 2023 ♡

Maurine GAYRAL et Fabien GAYRAUD

9 17 juin 2023 9

Mélodie MYLIUS et Julien EINAUDI Sandrine CARMELLI et Matthieu ZERBONIA

Olivia VERRILLI et Fabien BUSSONE

Marlène DUBAU et Fabrice RÉ

9 1er juillet 2023 9

Florence EXCOFFON et Jérôme TEXIER

Floriane ESTACHY et Curil COSSERAT Julie VIGUIER et Sylvain GONZALES

9 22 juillet 2023 9 Marine PARENT et Florian JACOTIN ♥ 5 août 2023 ♥

Nathalie ZBERRO et Mario BROCCARDO

♥ 12 août 2023 ♥

Yannicke VOLHUER et Robert SCHYMA

 \heartsuit 9 septembre 2023 \heartsuit

Marine LAPEYRE et Maxime CHALVIN Émilie GOLETTO et Rodolphe ESCARRAT

Camille BRETEL et Faouzi AZIZ Irina HERNANDEZ et Steeven SAINT-ALBIN

♥ 23 septembre 2023 ♥ Lorie LOUIS et Gillian MUSSANO

 \heartsuit 25 septembre 2023 \heartsuit Hadiseh ELHAMINEZHAD et Michel-Olivier CORROT







Farlédoises, Farlédois, mes chers concitoyens,

'automne sonne la rentrée générale. Celle des associations lancée par le forum, celle de la gestion communale -même si elle ne cesse jamais vraiment-, le retour au travail pour beaucoup d'entre nous et, surtout, la rentrée des classes pour nos chers petits. Avant cela, comme chaque année, la trêve estivale nous a donné l'occasion de réaliser toute une série de travaux dans les établissements scolaires : rafraîchissement des peintures, équipement numérique, isolation, nouveau système de chauffage... Autant de chantiers menés pour garantir une qualité d'accueil optimale pour nos enfants, alors même que nous nous apprêtons à poser la première pierre du futur groupe scolaire qui ouvrira ses portes en 2025.

Outre le cadre, ce sont les effectifs qui demeurent, à juste titre, un sujet d'inquiétude des parents. Nos appels ont été entendus par l'inspection académique (qui avait déjà décidé l'ouverture d'une classe au printemps dernier à Jean-Aicard), avec la création d'une classe supplémentaire à Jean-Monnet. Comme vous le voyez, nous sommes très attentifs à la qualité de l'environnement des élèves, ainsi qu'à celle des moyens matériels consacrés. Le numérique en fait partie plaçant nos écoles à la pointe.

La Farlède avance et vit ainsi avec son temps. En effet, comme vous l'avez sans doute remarqué, la Ville s'est dotée d'un nouvel outil qui vient en complément du site Internet et des réseaux sociaux : « La Farlède Connect' & vous », une application mobile qui consolide le lien entre les services municipaux et les habitants. Je ne saurais que vous conseiller de la télécharger sans plus attendre pour rester informé.e et accéder facilement à toutes les démarches en ligne. Pour cela suivez le guide dans ce numéro.

Septembre, mois de reprise mais aussi mois de la continuité. En effet, les manifestations ne prennent jamais de vacances : Journées du patrimoine, Semaines européennes du Développement durable, Farlède urban fest, Semaine de l'Âge d'or, des rendez-vous pratiques, culturels ou festifs. Des programmes ambitieux qui révèlent un dynamisme créatif et une véritable ambition farlédoise.

Les Semaines européennes du Développement durable nous ont également permis de dévoiler l'exposition à ciel ouvert « Nature en ville, usages collectifs, une ambition à partager » que vous pouvez découvrir au Jardin Pagès. Une série de photographies, signées Manon Giai-Via, qui mettent en lumière la « Zone nature », un projet qui fera l'objet d'un dossier spécial dans le prochain bulletin. Comme je le disais, la vie locale ne s'arrête jamais, fort heureusement. Deux temps forts sont déjà annoncés. D'une part, la Fête de la science qui vient de débuter à la Médiathèque et d'autre-part Noël avec son cortège d'animations centrées autour de l'enfance, mais pas seulement. Nos séniors font l'objet d'attentions particulières. Ainsi, j'invite nos anciens à s'inscrire auprès du Centre communal d'action sociale, soit pour notre traditionnel repas festif, soit pour les bons cadeaux s'ils sont concernés. En attendant, profitons pleinement de la douceur automnale et des activités qui s'offrent à tous. Retrouvez toutes les dates dans l'agenda de la Ville!

Yves Palmieri

Maire de La Farlède 1^{er} vice-président de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau











LES ÉCOLES AUX PETITS SOINS

d'entretien et de maintenance dans l'ensemble des bâtiments scolaires. La Municipalité a veillé à ce que chaque établissement bénéficie de soins personnel éducatif à la rentrée scolaire.

La pause estivale est toujours l'occasion de réaliser de nombreux travaux particuliers, avec une série de petits travaux de remise en état ou de sécurisation réalisés en régie pour garantir un environnement sûr pour les élèves et le



améliorations en maternelles



Le numérique au service de l'éducation



Rénovation énergétique



À Marie-Curie, le sol et les murs de la grande

salle de motricité ont été rafraîchis tandis que les

jardinières ont été supprimées pour optimiser

La maternelle Gensollen s'est quant à elle vue

doter de ventilateurs dans toutes les classes.

Pour rappel, cette école sera remplacée par une

structure plus spacieuse et plus moderne dès la

rentrée 2025 avec l'ouverture du nouveau groupe

l'espace d'évolution et assainir le lieu.



La Ville continue d'investir dans l'équipement numérique des écoles. Ainsi a-t-elle procédé au remplacement de l'ensemble des ordinateurs de la salle informatique de Jean-Aicard.

Deux nouveaux écrans numériques interactifs ont aussi été achetés et installés pour équiper les deux nouvelles classes et offrir ainsi les mêmes conditions à tous les élèves et enseignants d'élé-



L'été a en outre permis de poursuivre l'isolation à l'élémentaire Jean-Aicard et d'entreprendre l'isolation de facade de l'école Jean-Monnet. Cette dernière a également été équipée d'un nouveau système de chauffage rafraîchisseur thermodynamique. Des améliorations qui renforceront l'efficacité énergétique des bâtiments.

Cette initiative sera complétée, dès l'an prochain, par l'installation de panneaux photovoltaïques. La toiture de Jean-Aicard a d'ailleurs fait l'objet d'une réfection à cet effet. L'opération s'inscrit dans le cadre de la concession attribuée à Soleil du Sud qui prend en charge la réparation, l'isolation et l'entretien des toitures que l'entreprise coiffera de panneaux solaires dont elle exploitera la production. Une occasion pour la ville de participer à la création d'une énergie verte.



de mot de l'élu



scolaire.

Robert Berti ADJOINT AU MAIRE TRAVAUX, VOIRIE, ESPACES VERTS, ENVIRONNEMENT

« Investir dans notre groupe scolaire ne signifie pas que nous négligeons nos écoles. Au contraire, elles font l'objet d'une rénovation globale. L'entretien et l'amélioration de tous nos établissements se poursuivent avec la même détermination. C'est essentiel et j'y tiens particulièrement.»

Rentrée scolaire

PRÊTS POUR UNE ANNÉE PROMETTEUSE!



artable sur le dos, avec appréhension ou enthousiasme, ce 4 septembre ils étaient quelque 848 petits Farlédois à reprendre le chemin de l'école. En ce jour particulier, le maire Yves Palmieri, accompagné de son adjointe aux affaires scolaires Anne-Laure Excoffon-Jolly et de l'inspecteur de l'Éducation nationale Romain Clavier, s'est rendu dans les écoles pour rencontrer les enseignants, les élèves et le personnel des écoles. L'occasion de leur souhaiter une bonne rentrée et une

Une année qui a débuté avec une bonne nouvelle. En effet, l'inspection académique a statué sur les ajustements nécessaires décidant l'ouverture d'une classe supplémentaire à Jean-Monnet. Une première ouverture de classe avait déjà été décidée dès le printemps dernier pour Jean-Aicard et la seconde, fortement souhaitée, arrive à point nommé. «Ca a permis d'apaiser les inquiétudes des parents et du corps enseignant et d'aborder sereinement la rentrée, se réjouit Anne-Laure Excoffon-Jolly. Les enfants ont pu être accueillis dès le premier jour dans leur classe définitive et toutes avaient leur enseignant affecté».



La Municipalité, qui appuyait cette nécessaire ouverture, n'a pas attendu pour créer un environnement favorable à cette décision. Avant et durant l'été, deux salles ont été préparées et aménagées avec du mobilier neuf. Sans oublier l'installation des écrans numé-

riques interactifs dans ces deux nouvelles classes. Toutes les élémentaires en sont équipées ! « Toutes les conditions étaient réunies pour une rentrée dans le calme et la bienveillance », souligne l'adjointe.

La Farlède poursuit ainsi son engagement pour garantir un environnement éducatif de qualité à chaque enfant. Une priorité pour le maire et son équipe qui prennent à cœur cette mission. Le soin apporté chaque été aux bâtiments scolaires en est la preuve (lire page 4). Cette nouvelle année scolaire s'annonce prometteuse, avec des écoles prêtes à accompagner et inspirer nos jeunes générations, elle sera en outre marquée par le coup d'envoi des travaux du futur groupe scolaire le















UNE SUPER HÉROÏNE POUR PROMOUVOIR L'INCLUSION

PERMIS DE PLONGER LES QUATRE CLASSES DE CE2 DES ÉCOLES JEAN-MONNET ET JEAN-AICARD DANS L'UNIVERS DES MARVEL, CES SUPER-



insi, Lucie Quarta, brillante étudiante en informatique atteinte d'une paralysie cérébrale, s'est transformée en "Professeure L", dotée de super-pouvoirs. Aux côtés de Cécile Martinez, directrice de la Compagnie de danse inclusive 6e sens, elle a travaillé avec les enfants pour les guider dans l'écriture d'une nouvelle aventure extraordinaire. Une Ce travail d'écriture, qui s'est déroulé sur plusieurs mois,

histoire qui met en lumière un monde meilleur, où les personnes différentes sont non seulement soutenues, mais également acceptées pleinement. Une belle opportunité pour favoriser la compréhension mutuelle, encourager la bienveillance et amener ces enfants à être ambassadeurs de ce message d'inclusion.

œuvres distribué à chaque élève en fin d'année. Mission accomplie donc! Les regards sur la différence ont bel et bien changé.

a donné lieu en juin à une lecture et une exposition

de dessins, puis à l'édition d'un recueil* de ces écrits et

Trufo 🎓 'Réalisé en régie par le service communication.

Fête Cap ou pas Cap

es 19 et 20 juin derniers, les quatre écoles de la ville, maternelles et élémentaires, ont eu droit à une grande fête organisée par la Municipalité pour récompenser et remercier tous les élèves et leurs enseignants pour leur grande et belle mobilisation autour de l'opération Cap ou pas cap? au profit de l'association Handi-

Ces goûters géants ont été animés par foule d'activités : baby foot géant, jeux en bois, roller racer, briques géantes, musique et gourmandises. Un moment festif que ces petits Farlédois ont pleine-







PREMIERS COUPS DE PIOCHE IMMINENTS

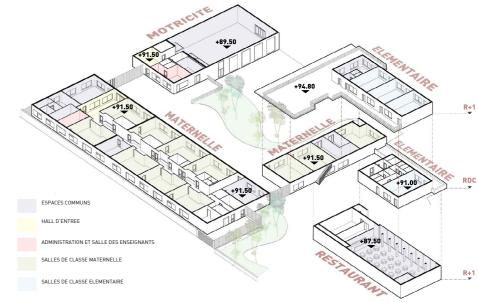


es Farlédois l'attendent avec impatience. Le nouveau groupe scolaire, projet qui vise à améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des enfants, mais aussi à répondre à la croissance démographique de la commune, entrera dans sa phase de réalisation le 23 octobre prochain.

Le nouvel ensemble sera construit sur le site de l'ancien boulodrome et du terrain attenant, au-dessus de l'école Marie-Curie. Il comprendra 11 classes de maternelles avec leurs salles annexes, 4 classes d'élémentaires et une deuxième salle de restaurant. Il offrira également des espaces extérieurs aménagés, un accueil périscolaire, un nouveau parking...

Le chantier doit courir sur 20 mois, après une période d'installation du 4 au 22 octobre. Pendant cette année et demie, la circulation et le stationnement seront modifiés dans le secteur, afin de garantir la sécurité des usagers et des riverains. Des mesures d'accompagnement seront mises en place par la Municipalité.

Un document synthétique rappelant le contenu de ce projet, le calendrier des travaux mais aussi les mesures mises en place pour faire face aux contraintes du chantier sera distribué aux familles et riverains avant les vacances de la Toussaint.



















Application mobile

"LA FARLÈDE CONNECT' & VOUS" L'ACTUALITÉ DE LA VILLE EN TEMPS RÉEL

CHAQUE ADMINISTRÉ DE SIGNALER UN PROBLÈME SUR L'ESPACE PUBLIC

e maire Yves Palmieri a toujours eu à cœur de mettre en place des solutions modernes et efficaces pour améliorer le service aux habitants. Avec l'application mobile "La Farlède Connect' & vous", il a souhaité offrir aux citoyens un outil qui répond à leurs besoins et à leurs attentes. Cette appli-

cation gratuite a été spécialement conçue pour simplifier les démarches administratives et vous faciliter la

Lancée cet été, cette nouvelle plateforme numérique vient renforcer les liens entre la Ville et la population.

Grâce à des informations et services pratiques, «La Farlède Connect' & vous» accompagne les Farlédois et les visiteurs dans leurs recherches et démarches : agenda, actualités, vie pratique, commerces, associations... Cette application gratuite a été conçue pour répondre aux besoins et aux attentes du plus grand nombre.

l'appli mobile

LA FARLÈDE



- Uie pratique
- Actualités
- Agenda
- Démarches
- Signalements
- Alertes



Le mot du maire

Yves Palmieri MAIRE DE LA FARLÈDE

« J'ai souhaité à mon arrivée optimiser l'accessibilité et la prise en charge des demandes des administrés, ainsi que leur suivi. Après de longs mois de travail, durant lesquels les services informatique et communication ont largement œuvré, je suis heureux de vous faire connaître notre nouvelle application « La Farlède Connect'& vous ».

Nous avons fait le choix de la jumeler à un nouveau service que vous retrouvez affiché sur tous nos véhicules municipaux, le « Allô mairie », qui a pour vocation d'écouter vos doléances et de proposer une réponse dans les délais les plus adaptés à la nature du problème rencontré. Depuis l'application ou par téléphone, ce nouvel outil va en effet vous permettre d'alerter les services municipaux pour toutes sortes de désordre sur la voie publique et déclencher une intervention dans les plus brefs délais. Toutes les demandes seront traitées et obtiendront



Problème sur la voirie, incivilités, dépôts sauvages, risques urbains... Vous pouvez également signaler tout problème depuis l'application. Il suffit d'utiliser la fonction "Allô mairie".

Cette fonction permet aux citoyens de signaler à la mairie les dysfonctionnements qu'ils constatent dans la commune. Ce nouvel outil favorise les interactions et les échanges et permet d'alerter les services municipaux pour toutes sortes d'incivilités ou de désordre et déclencher une intervention dans les plus brefs délais.

allomairie 0483570550

En parallèle un numéro «Allô mairie» est mis en place: 04 83 57 05 50.

Un agent vous répond :

- de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h du lundi au
- de 8h à 12h le samedi.

Les administrés peuvent également se déplacer en mairie, à la Police municipale et au Centre technique municipal pour signaler un problème dans l'espace public. En cas de péril imminent, il reste bien sûr préconisé d'appeler les secours au 112.



Intuitive et facile à prendre en main, l'application est utile et pratique pour tous les utilisateurs. La Municipalité se veut ainsi vie. En regroupant tous ses services en ligne, l'application "La Farlède Connect' & vous" permet à chacun d'entre nous de devenir un acteur









EN TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT **SUR IPHONE & ANDROID**













Espaces verts et propreté

UN SERVICE EN CONSTANTE AMÉLIORATION

Sous la direction de Laurent Frésia, le service Espaces verts et propreté travaille pour créer et entretenir des aménagements paysagers de qualité sur la commun tout en garantissant la propreté de nos rues. Un investissement qui s'inscrit aujourd'hui dans une démarche de labellisation.

écemment renforcé, avec l'embauche d'un nouvel agent, le service Espaces verts et propreté s'engage à maintenir notre commune propre et à contribuer à son amélioration constante. Grâce à ses efforts, la Ville s'est transformée au fil des ans. De nombreux aménagements ont vu le jour, des espaces verts ont été créés, des arbres ont été plantés et des parcs rénovés.

La propreté des rues demeure également une préoccupation de la Municipalité.

Pour assurer cette mission, elle s'est dotée cette année d'une balayeuse

(en location). Cet ajout a permis d'améliorer la qualité du nettoyage urbain. Un équipement complété par la récente acquisition d'un glutton (*lire ci-dessous*) qui vient renforcer la capacité de l'équipe à maintenir les rues propres.

D'autre part, le marché de propreté de la commune vient d'être renouvelé pour une durée de quatre ans avec l'ASPI (Association de services pour l'inclusion). Le contrat avec cette entreprise d'insertion professionnelle a été renforcé avec davantage de presta-

tions demandées, notamment dans l'hyper-centre.



La Municipalité souhaite aller plus loin et s'est ainsi engagée dans une démarche de labellisation "Ville éco-propre". Son adhésion a déjà permis d'obtenir une première étoile. Pour atteindre la 2° et 3° étoile, un recensement des sites à améliorer a été

INST DO II.

effectué, et une évaluation régulière permettra d'en noter l'évolution. Cet engagement permet de s'inscrire dans un réseau d'échange, un partage d'expérience avec d'autres villes impliquées dans ce même élan. Elle offre ainsi l'opportunité de bénéficier d'aides pour tendre vers le mieux. Une démarche gratifiante pour les agents et qui, en outre, pousse les services à viser toujours plus haut.

Entretien

Acquisition d'un glutton: un plus pour la propreté urbaine

a Ville vient de se munir d'un glutton flambant neuf. Il s'agit d'un aspirateur urbain motorisé (à batterie) qui permet de nettoyer divers déchets (plastiques, cartons, mégots de cigarettes, déjections canines...) avec un effort moindre et une meilleure efficacité qu'avec une pelle, un balai et un charriot. L'appareil vient en complément de la traditionnelle balayeuse. La Municipalité le mettra à disposition du prestataire chargé du nettoyage deux fois par semaine pour assurer la propreté sur l'hyper-centre. Il sera bien entendu utilisé régulièrement en interne par les services de la Ville



Sécheresse

Sensibiliser à une utilisation - raisonnée des ressources

FACE À LA SÉCHERESSE QUI TOUCHE LE DÉPARTEMENT DU VAR DEPUIS PLUSIEURS MOIS, LA MUNICIPALITÉ DE LA FARIÈDE A MULTIPLIÉ LES MESSAGES SUR SES SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR SENSIBILISER LES FARLÉDOIS À L'UTILISATION RAISONNÉE DE L'EAU.

n effet, le préfet du Var a pris deux arrêtés préfectoraux en juillet et en août 2023, plaçant la commune en alerte renforcée, puis en crise, pour la gestion de l'eau. Ces arrêtés imposent des mesures de restriction et d'interdiction de certains usages de l'eau, comme l'arrosage des jardins, le lavage des véhicules, le remplissage des piscines....

Pour informer les habitants de ces mesures, la municipalité a multiplié les messages de prévention à destination des administrés pour expliquer les enjeux de la sécheresse et rappeler à tous les gestes écoresponsables à adopter. Elle s'est aussi appliquée à elle-même ces restrictions dans un but d'exemplarité et de transmission du message ; pour ne citer qu'un exemple parmi de nombreuses mesures, les suspensions fleuries de l'avenue de la République ont été supprimées suite aux arrêtés préfectoraux.

Elle espère ainsi contribuer à la préservation de la ressource en eau, qui est un bien commun et précieux, surtout dans un contexte de changement climatique.

Elle appelle tous les Farlédois à faire preuve de civisme et de

solidarité, en respectant les consignes préfectorales et en adoptant une consommation d'eau modérée et adaptée.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des conseils sur notre site internet.



Semaines du développement durable

CONTINUER À AGIR, ENSEMBLE

LES SEMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SE SONT ACHEVÉES LE 6 OCTOBRE PAR LE VERNISSAGE DE L'EXPOSITION « NATURE EN VILLE, USAGES COLLECTIFS, UNE AMBITION À PARTAGER », QUI DEMEURERA VISIBLE PLUSIEURS MOIS.



ur l'environnement, un constat a été fait, il s'agit aujourd'hui de se dire que l'on peut agir pour, enfin, se retrousser les manches... C'est le sens que l'on a souhaité donner cette année aux Semaines du Développement durable », explique Marie Féjoz, responsable du service environnement.

En effet, depuis 2021, la Ville affirme son engagement pour la transition écologique et a à cœur de promouvoir et sensibiliser autour de cette notion. Elle s'attache ainsi chaque année à s'inscrire au programme de la Semaine européenne du Développement durable qui a débuté le 21 septembre et qui s'est prolongée jusqu'au 6 octobre.

Avec pour thème central « Et maintenant, on fait quoi?», plusieurs rendez-vous ont rythmé ces journées invitant à se mobiliser pour contribuer à un avenir



plus durable. Projections et rencontres, animées par des experts* dans le domaine, ont servi à réfléchir et avancer sur ces enjeux, avec l'idée que chacun d'entre nous, à son échelle et à plusieurs niveaux,

peut agir au quotidien.

Camorce d'une transition

À La Farlède on en est convaincu! Très impliquée dans cette démarche, la Municipalité a profité de l'ouverture des SEDD pour inaugurer son nouveau fonds littéraire consacré à ce thème. Un rayon dédié au Développement durable vient ainsi enrichir la documentation de la Médiathèque Eurêka (1). Autre temps fort de cette édition, le vernissage, le 6 octobre, de l'exposition « Nature en ville, usages collectifs, une ambition à partager » (2). Elle met en lumière la transition amorcée par la Ville avec la création d'une Zone nature dans le secteur des Peyrons où devaient être érigés des logements.

Cette action a débuté par l'installation d'agriculteurs pour une remise en culture de terres en friches. Cette exposition de photographies présentée en plein air au Jardin Pagès, restera visible plusieurs mois.

Enfin, ces semaines se sont clôturées par la conférence « Rupture et transition, la construction de la ville face aux enjeux de développement durable », en présence de Robert Béneventi, président du SCOT et des partenaires de la Ville que sont Neede Méditerranée, l'AUDAT et Citadia (3).

Tuto of Service environnement et développement durable : 04 94 27 85 87

Pans le prochain numéro

Retrouvez dans *La Farlède Mag'* n°54 de décembre, un dossier complet sur la zone nature.





LA FARLÈDE MAG # 53 COCTOBRE 2023







Économie d'énergie

UNE NOUVELLE GESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

a Municipalité poursuit sa politique d'économie d'énergie en prenant de nouvelles mesures visant à réduire la consommation d'électricité sur le territoire communal ; une mesure de bons sens environnemental et financier. Après avoir investi dans un éclairage LED, l'étape suivante a consisté à éteindre un lampadaire sur deux concernant le parc subsistant de lampes halogènes.

Cette décision a été appliquée durant l'été à la moitié des 1 200 lampadaires de la commune. Toutefois, les candélabres équipés de lampes LED, qui consomment déjà peu d'énergie, ne sont pas concernés par cette mesure. La Municipalité a simplement réduit leur intensité lumineuse. De plus, les zones nécessitant un éclairage soutenu pour des raisons de sécurité, telles que le centre-ville, les passages piétons, les secteurs vidéo-protégés et les abords des écoles, ne sont pas touchées par cette extinction partielle.

Afin de clarifier cette disposition et de distinguer les lampadaires éteints volontairement de ceux qui pourraient rencontrer un dysfonctionnement, des autocollants ont été apposés sur les candélabres concernés. Cette mesure permettra aux habitants de comprendre facilement la raison pour laquelle certains lampadaires

La Municipalité s'engage ainsi à promouvoir une utilisation plus responsable de l'énergie et à réduire l'empreinte environnementale de la commune. Cette initiative contribuera à la préservation des ressources naturelles tout en assurant la sécurité des citoyens dans les zones où un éclairage continu est nécessaire. Par ailleurs, la commune poursuivra chaque année sa campagne, coûteuse mais vertueuse, de remplacement des lampes halogènes par des LED.



Centre technique municipal: 04 94 27 85 88

Des silhouettes signalétiques pour une sécurité renforcée

DES PERSONNAGES SIGNALÉTIQUES, APPELÉS « PIETOS », ONT ÉTÉ DÉPLOYÉS FIN AOÛT EN DIFFÉRENTS ENDROITS DE LA VILLE.



étro-réfléchissantes, ces silhouettes sont visibles de jour comme de nuit grâce à leur métal qui renvoit la lumière des phares et des lampadaires.

Placées stratégiquement aux entrées de la ville et dans des zones où la vitesse n'est pas toujours respectée, elles servent de rappels visuels pour inciter les conducteurs à faire preuve de plus de vigilance et donc de ralentir, améliorant ainsi la sécurité des piétons.

De nouvelles figurines devraient bientôt compléter ce dispositif sur d'autres points sensibles.



Centre technique municipal.





Inauguration

"À FLEUR DE VILLE", UN ÉQUILIBRE INTERGÉNÉRATIONNEL ET SOCIAL



'est en présence des habitants fraîchement installés dans leur nouveau guartier, que le maire et son équipe, aux côtés des partenaires de l'opération, ont procédé le 22 juin dernier à l'inauguration de l'ensemble résidentiel «À fleur de ville ».

Cette réalisation répond à un besoin en matière de logements, autant pour les jeunes actifs, les familles et les séniors. Il s'agissait alors de rassembler toutes ces générations en un même lieu, un même quartier. C'est tout le sens que la Ville a souhaité donner à ce projet. Un challenge pas facile mais passionnant pour



Var Nexity (construction) et CDC habitat (gestion), partenaires impliqués dans ce projet qui ont su relever

L'ensemble résidentiel se compose de huit bâtiments comprenant 175 logements diversifiés pour offrir des options sociales, locatives et d'achat avec donc des logements sociaux, mais aussi des logements dits intermédiaires qui proposent des loyers inférieurs de 10% par rapport au prix du marché*. Une partie de l'offre est dédiée à l'acquisition grâce au prêt social location-accession (PSLA), un contrat permettant aux locataires de devenir propriétaires de leur logement après une période de location.

Un projet apaisant et rassurant

À l'occasion de cette cérémonie, le maire a rappelé les obligations de la commune dictées par la loi SRU en matière de logement social. « Notre commune joue le jeu », a-t-il assuré, se réjouissant de la mixité intergénérationnelle qui a été respectée tout comme le souhait de donner la priorité aux résidents de La Farlède. 82% d'attributions ont été faites aux Farlédois ou à des personnes ayant une activité professionnelle dans la commune. «Un élément essentiel pour la

réussite et la lieu », estime Yves Palmieri. Il voit là un

apportent un équilibre

« projet apaisant et rassurant » qui n'en néglige pas les abords! Le projet se prolonge en effet par la création de la coulée verte et l'aménagement d'un jardin, des espaces verts qui



*Les logements intermédiaires sont réservés aux classes sociales qui ne répondent pas aux critères habituels pour les logements sociaux, mais qui disposent néanmoins de revenus moyens. Service urbanisme: 04 94 27 85 87



- ▶ 109 logements sociaux
- 42 logements dits "intermédiaires"
- 24 prêts sociaux location-accession (PSLA)

49 9 G Q









SEILLÉRE SEILLÉRE SEILLÉRE SEILLÉRE SEILLÉRE SEILLÉRE

AGEC Composter

PAR LE BIAIS DE LA CCVG, LE SITTOMAT MET À DISPOSITION DE TOUT FOYER QUI EN FAIT LA DEMANDE LA SOLUTION DE COMPOSTAGE ADAPTÉE À SON HABITAT.

a loi AGEC (loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire) rend obligatoire de bénéficier d'une solution de traitement des biodéchets pour chaque habitant du territoire. En effet, la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.

Tous les particuliers doivent disposer d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets dès le 1er janvier 2024. Le SITTOMAT, en relais de ses adhérents (les intercommunalités), poursuit ses actions pour proposer trois solutions adaptées aux différents types de foyers.

A chacun sa formule

Composteur individuel, lombricomposteur ou compostage partagé sont les trois alternatives disponibles et gratuites mises à disposition par le syndicat:

- Le composteur individuel est la solution idéale pour les maisons individuelles avec jardin.
- ► Le lombricomposteur est proposé pour les appartements ou les maisons ne pouvant accueillir de composteur individuel.
- Le compostage partagé s'adresse aux copropriétés disposant d'un espace vert adapté et répondant à un cadre spécifique.

Il faut en faire la demande auprès de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau au 04 94 33 78 84.

https://www.ccvg.fr



Les Confiotes de Mamie

VINCENT ET LE CHAUDRON MAGIQUE

VINCENT GAUVRIT, CONFITURIER, NOUS RÉGALE DEPUIS TROIS ANS DE SES PRÉPARATIONS. LE JEUNE ARTISAN A PARTICIPÉ AU CHAMPIONNAT DU MONDE « LES CONFITURIADES » QUI S'EST DÉROILLÉ EN AQÛT DERNIER PORTRAIT

TS commercial en poche, Vincent Gauvrit trouve un travail dans un domaine viticole du coin et fait une rencontre qui va changer sa vie, en quelque sorte, avec la fondatrice des fameuses « Confiotes de Mamie », une fabrication artisanale de confitures renommée dans la région. Prise d'affection pour le jeune homme et sans tourner autour du pot, elle accepte de transmettre son savoir-faire à celui qui deviendra son successeur. Elle lui confie ainsi ses recettes et leur authenticité. « Mes productions sont constituées de 70% à 90% de fruits, explique Vincent Gauvrit. Pas de substances chimiques, ni d'un quelconque conservateur ou arôme artificiel. Des fruits, du sucre et surtout l'amour des choses bien faites ».

de championnat.

En août dernier, son savoir-faire le pousse à participer au championnat du monde « Les Confituriades » dans le Lot-et-Garonne. Rhubarbe, framboise, cassis, prune, tous les participants de cette édition 2023. Des ingrédients que l'on peut trouver sur les cinq continents. À la couleur. Les 80 artisans participants à la compétition ont rivalisé d'ingéniosité pour décrocher les Confituriades d'or, d'argent et ou de bronze. « J'étais probablement l'un des plus jeunes dans ce métier. J'ai eu face à moi de grands professionnels », réalise Vincent Gauvrit. Et même si le haut du podium ne lui a pas été attribué, « le challenge était intéressant d'autant que j'aime tout ce qui touche à la création ».



Torto 🕝 🕒 Les Confiotes de mamie Adresse : 118 avenue de la République Téléphone : 06 46 41 31 59

• Ouverture: En semaine: 10h / 12h30 et 14h30 / 18h

un beau challenge

abricot, fraise... tels étaient les ingrédients communs à partir de là, les concurrents du monde entier devaient proposer deux créations : l'une traditionnelle, l'autre insolite. Les critères jugés : le goût, la texture, l'odeur et

..... DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE de 1a Farlède

DÉPÔT DE VOS DÉCHETS': LA DÉCHETTERIE EST ACCESSIBLE POUR LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS'



du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h 155 chemin de la Font des Fabre • ZI TOULON-EST Tél: 04 83 42 19 38

Demandes de badges à effectuer sur www.ccvg.fr Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau - 04 94 33 78 84 - info@ccvq.fr

PROCÉDURE SUR PLACE

Les usagers sont reçus sur des quais munis de barrières en contrebas desquelles sont disposés les caissons de récupération, éventuellement équipés de broyeurs.

*Déchets acceptés : encombrants, matelas et mobilier, déchets ferreux, déchets verts (quantité < 2 m³), gravats, plâtres (quantité < 1 m³), électro-ménager, papier/cartons, pneus sans jante (véhicules légers), batteries, piles, déchets moteur usagée, bouteilles de gaz vides, radiographies, etc... *accès payant pour les professionnels + obtention de badge

Guide des commerces et des services

La Ville de La Farlède a prévu d'éditer un guide au format numérique répertoriant les commerces et services farlédois.

Pour y figurer, vous êtes invités à remplir le questionnaire disponible sur l'application mobile "La Farlède Connect' & vous" Rubrique Vie pratique / Annuaires et guides pratiques / Commerces et services

Téléchargez l'application gratuitement sur Android ou Iphone, disponible sur Play store ou sur l'Apple store

04 94 33 05 55 - servicecommunicati

commerces & services



Faites vous connaître

04 94 33 05 55 ou à **servicecommunication@lafarlede.fr**



49 9 63 62







La transition écologique bien installée à La Farlède!

La phase de réflexion et de programmation a laissé place depuis quelques mois à la mise en œuvre concrète du changement de cap de la politique municipale en matière d'environnement.

La rénovation des bâtiments se fait site par site, avec des premières réalisations volontairement portées sur les anciennes écoles. Les élèves et les enseignants des écoles Jean-Aicard et Jean-Monnet sont désormais à l'abri des fortes chaleurs grâce à l'isolation extérieure des murs mais aussi celle des toitures. Le restaurant scolaire est notre

Nous n'aurons donc pas négligé notre patrimoine existant au profit de la construction de notre nouveau groupe scolaire, qui sera lui-même exemplaire, et qui viendra se substituer à la vieille école Marius Gensollen, vouée, de par sa conception et les matériaux qui la composent ; à une inévitable disparition. Elle laissera place à un stationnement et une circulation piétonne végétalisée qui profitera aussi bien aux usagers de nos écoles qu'aux riverains et commerçants du centre-ville.

Le plan massif de pose de panneaux photovoltaïques est lui aussi entré dans sa phase opérationnelle avec la toiture de la mairie qui s'achèvera sans doute avant l'hiver. Les toitures des deux grandes écoles ont été préparées pour accueillir à leur tour ces panneaux à l'été prochain. La couverture de l'accueil de loisirs, du centre technique municipal et d'une partie du boulodrome s'en suivront.

Les objectifs de ce plan sont multiples : pérenniser des toitures souvent en souffrance, un financement indolore pour la commune grâce à la mise en exploitation par le prestataire, une autonomie énergétique partielle dès l'installation sur certains sites et une contribution au nécessaire effort environnemental en matière d'énergies renouvelables.

Je réfléchis au déploiement de panneaux supplémentaires qui pourraient cumuler aux avantages précédents le fait de créer un confort non négligeable pour les administrés et une réduction d'ilots de chaleur grâce à la protection générée par des ombrières sur un piétonnier ou au-dessus d'un équipement public tels que les parkings...

Augmenter la production d'énergie ne nous exonère pas de faire des efforts en matière de consommation. C'est pour cette raison qu'après une période d'étude et d'observation des mesures prises par d'autres collectivités, j'ai proposé à mes élus des choix consensuels **sur l'éclairage public** en prenant en compte à la fois le gaspillage et le sentiment de sécurité associé à la luminosité

Nous renouvelons chaque année de nombreuses lampes halogènes en les remplaçant par du LED qui a l'avantage de pouvoir être abaissé en intensité; c'est d'ailleurs ce que

nous avons décrété sur le parc existant. Pour les lampes halogènes, encore nombreuses et non modulables, nous avons opté pour une extinction partielle (une sur deux), grâce à l'installation de boitiers de pilotage. Le coût de ces mesures sera récupéré dès la première année. L'amortissement des achats de LED est en revanche beaucoup plus long, aux environs de 6 ans.

Nous avons aussi créé des stationnements partiellement désimperméabilisés de manière à augmenter la capacité des sols à absorber les eaux de pluie. Dans la même logique, nous allons créer une zone nature au quartier des Peyrons, initialement voué à la construction de 500 logements. Ce projet inclura bien sûr nos parcelles agricoles déjà réhabilitées par les jeunes agriculteurs que nous avons installés pour du maraichage, de l'arboriculture, de l'horticulture et de la viticulture. Mais elle sera aussi un lieu d'agrément, de promenade et de rencontres pour un trajet qui permettra de relier le complexe sportif et l'oliveraie des Laures. Nous n'oublierons pas la jeunesse puisque nous intégrerons en partie basse des équipements de loisirs avec un pump-track et de

Cette zone nature a été présentée lors des Semaines du Développement durable au Jardin Pagès et à La Capelle et sera livrée au public avant la fin du mandat, probable-

La plantation d'arbres se poursuit sur chacune de nos opportunités d'aménagement, en bordure de stationnements et de voiries, dans les parcs et même dans les bassins de rétention. Là-aussi, plusieurs effets positifs sont attendus avec l'absorption du carbone, un effet d'apaisement du rayonnement solaire, une contribution à la biodiversité et une amélioration du visuel. Nous choisissons bien sûr les essences les plus résilientes eu égard à la sécheresse et aux chaleurs plus fortes et plus récurrentes.

Pour permettre à notre service espaces verts de limiter la contrainte de la sècheresse pour nos végétaux, des récupérateurs d'eau ont été positionnés au pied des toitures du CTM. Nos agents pourront donc arroser quelques temps supplémentaires lors des futures restrictions préfectorales d'usage de l'eau, que nous avons parfaitement respectées cet été encore en limitant nos usages et donc en abaissant notre consommation

La propreté est également dans nos priorités puisque nous venons de faire l'acquisition d'une nouvelle balayeuse et d'un aspirateur « glouton » pour contrer les nuisances liées aux propriétaires de chiens peu scrupuleux. Nous allons retenter l'expérience des distributeurs de sacs, sachant que ceux-ci ont de tout temps été mis à disposition du

Les services communaux et intercommunaux se relaient pour ramasser les dépôts sauvages dès qu'ils sont signalés. L'application "La Farlède' Connect & vous" avec l'icône « signaler » du Allô mairie est d'ailleurs le meilleur moyen de nous renseigner au plus tôt.

UNE SEMAINE POUR CÉLÉBRER L'ÂGE D'OR

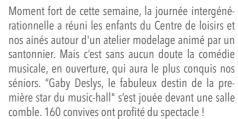
LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE A ORGANISÉ, DU 2 AU 6 OCTOBRE 2023, LA SEMAINE DE L'ÂGE D'OR. UNE SEMAINE DÉDIÉE AUX SÉNIORS.

ne fois par an, nos aînés sont à l'honneur à l'occasion de la Semaine de l'Âge d'or. Une belle occasion pour les séniors de La Farlède de profiter d'un programme riche et varié, adapté à leurs envies et à leurs besoins. Déclinaison locale de la Semaine bleue célébrée au niveau national, cet événement organisé par le Centre communal d'action sociale a pour objectif de proposer aux séniors de la commune des activités culturelles, ludiques et conviviales pour entretenir et tisser du lien.

















Pour protéger ses administrés les plus fragiles, le Centre communale d'action sociale a fait preuve d'une grande réac-tivité et d'une grande solidarité pendant

d'action sociale (CCAS) de La Farlède a m vigilance jaune ou orange, la commune a activé le Plan communal de sauvegarde qui prévoit des mesures de prévention et de secours en cas de situation exceptionnelle.

Un suivi renforcé

74 personnes inscrites sur le registre communal des personnes vulnérables ont ainsi été contactées, pour s'assurer de leur état de santé et leur prodiguer des conseils. Les agents ont également proposé d'acheminer les personnes non climatisées vers des îlots de fraîcheur, comme la résidence Roger-Mistral, où elles ont pu bénéficier d'animations et de rafraîchessements. Enfin

iques indiquant les prévisions météoro giques et les recommandations sanitaire



Conseil municipal

NOUVEAU CONSEILLER ET NOUVELLES DÉLÉGATIONS

suite au décès de Mireille Gamba survenu conseiller municipal. municipal a nommé un nouveau conseiller: parue a précédé son installation.

quelques semaines auparavant, que le Conseil Une minute de recueillement à la mémoire de la dis- Un autre changement a également marqué la vie

té des services municipaux. Ce dernier avait le statut délégation de Mireille Gamba, dévolue aux associa-



🦰 e n'est pas sans émotion qu'en juin dernier, de remplaçant sur la liste, c'est à ce titre qu'il devient 🏻 tions, confiée à Micheline Téobald (2), déjà impliquée dans le milieu associatif local.

municipale, avec le retour fin août de Jacques Even Mohamed Salah Mohamed (1), 78 ans, retrai- Sa nomination a été accompagnée du transfert de la (3) au poste d'adjoint aux finances. Une responsabilité précédemment assurée par le maire Yves Palmieri.







LA FARLÈDE MAG # 53 ◆ OCTOBRE 2023

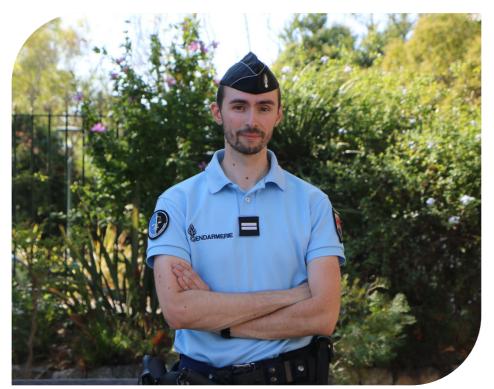






Gendarmerie

UN NOUVEAU CHEF POUR LA BRIGADE



epuis deux mois, Jérôme Guezennec est le nouveau commandant de la brigade de gendarmerie. Il vient ainsi remplacer le lieutenant Vincent Hostalier qui quitte cette fonction qu'il a occupée quatre années durant.

C'est donc un commandant de 28 ans qui dirige désormais l'équipe de 35 hommes et femmes composant l'unité farlédoise. Il s'agit de son premier poste en tant qu'officier, après deux années de formation à l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) de Melun, où il est entré par concours externe. Il était auparavant ingénieur dans le privé.

Les débuts de cette prise de fonction ont été intenses, mais le lieutenant affiche une grande satisfaction. Il est en effet ravi d'œuvrer pour son pays et d'exercer un métier qui porte les valeurs fédératrices qui lui sont

Cette affectation sur ce territoire « à fort enjeu », qui se distingue par la présence d'un centre pénitentiaire, représentait pour l'officier un vrai intérêt.

La prise de commandement officielle est prévue pour le 12 octobre.



Gendarmerie de La Farlède : 04 94 28 90 16

DES RÉUNIONS BILAN POUR GARDER LE LIEN LES RÉFÉRENTS DE QUARTIER SE SONT RÉUNIS À LA MI-JUIN À L'ESPACE DE LA CAPELLE

ne réunion des référents de quartier s'est tenue le 12 juin dernier. Une séance de travail présidée par le maire Yves Palmieri, en présence de Pierre Henry, adjoint délégué à la Sécurité, de Robert Berti, adjoint aux Travaux ainsi que du lieutenant Vincent Hostalier, ancien chef de la brigade de gendar-

Référents de quartier

Ce fut l'occasion de faire le point avec les représentants des onze secteurs de la commune. Les 33 référents de quartier ont ainsi pu faire part de leurs observations et de leurs propositions sur divers sujets, dans le but d'améliorer la sécurité et le cadre de vie dans leur secteur. Pendant plus de deux heures, les échanges ont été productifs. Également présents, la Police municipale, les services techniques et la direction du Pôle ressources sont intervenus pour répondre à toutes les questions

Les référents farlédois font le lien entre vos quartiers, la municipalité et la gendarmerie. N'hésitez pas à vous adresser à eux en cas de problème (incivilités, voirie,

mobiliers urbains) mais aussi pour faire remonter vos avis et





Tranquillité publique

SURVEILLANCE NOCTURNE RENFORCÉE

ration avec les services de la gendarmerie locale, la police municipale a ajusté ses horaires jusqu'à 22h pendant toute la saison estivale. L'objectif était d'assurer une surveillance tranquillité tout au long de l'été. accrue et de prévenir tout désordre dans les sites signalés comme les rassemblements, en particulier en ce qui concerne la tranquillité publique et la consommation d'alcool.

Ces patrouilles de surveillance et de prévention en début de soirée ont été menées quotidiennement sur l'ensemble de notre territoire communal, permettant ainsi de réduire les comportements excessifs tels que le bruit, les rassemblements et la circulation des deux-roues non-règlementaires. Elles ont également visé à protéger la santé publique en contrôlant la consommation d'alcool, ainsi qu'à préserver l'environnement en réduisant les déchets fréquemment laissés après l'occupation d'un site. En fonction des événements et des plaintes des riverains, ces interventions ont parfois été prolongées plus tard dans la soirée. Dans ces cas, la gendarmerie a pu prendre le relais après l'intervention de la police municipale.

la demande du maire et en étroite collabo- Ces nouvelles mesures ont été mises en place en complément de la surveillance assurée lors de nombreuses manifestations estivales. Les Farlédois ont sans nul doute apprécié ces moments de



Nouvel arrêté

Régulation de la consommation d'alcool et des rassemblements



Le non-respect de cet arrêté expose à une contravention de 68 euros.

Numéros utiles

- ► Accueil de la mairie : 04 94 27 85 85
- Service État civil et élections :
- 04 94 27 85 85 (tapez 1)
- ➤ Service financier: 04 94 27 85 71
- Service urbanisme : 04 94 27 85 87
- ▶ Pôle Éducation, enfance, jeunesse : 04 94 31 53 61
- Centre communal d'action sociale (CCAS) : 04 94 27 85 84
- ► Centre technique municipal : 04 94 27 85 88
- Service culture & patrimoine Médiathèque Eurêka: 04 94 20 77 30
- Service Vie locale (associations et festivités) : 04 94 27 85 85 (tapez 2)

- Service des sports :
- 06 22 40 60 21 06 14 95 01 48
- ➤ Service communication: 04 94 33 05 55
- ► Allô mairie : 04 83 57 05 50
- **► Police** : 17
- **► Urgence** : 112
- ► Police municipale : 04 94 27 85 90
- ► **Gendarmerie**: 04 94 28 90 16
- Pharmacies de garde (0.34€ / min. facturé par France Telecom): 3237
- ➤ Dentiste de garde : 0 892 566 766
- ► Communauté de communes de la Vallée du Gapeau: 04 94 33 78 84
- Déchetteries :
- La Farlède : 04 83 42 19 38
- Solliès-Pont: 04 94 35 14 28 ► Encombrants et déchets verts :
- ▶ Pour toutes les démarches, demandes ou formalités administratives, la saisine numérique est à la disposition des usagers :
- ▶ http://www.lafarlede.fr/contact



Restez informés et connectés avec la Ville de La Farlède!









- ► ABONNEZ-VOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX
- ► BRANCHEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET

www.lafarledefr

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER ◆

RECEVEZ CHAQUE MOIS PAR MAIL TOUS LES ÉVÈNEMENTS, INFOS & ACTUS Entrez votre adresse mail en bas à droite de la page d'accueil du site www.lafarledefr











NOUVELLES ASSOCIATIONS À LA FARLÈDE

Assistantes maternelles

LES JOYEUX **BAMBINS**



UN CONCEPT NOVATEUR QUI VISE À REGROUPER LES ASSISTANTES MATERNELLES DANS LE BUT DE MUTUALI-SER LEURS COMPÉTENCES ET D'EN FAIRE PROFITER LES ENFANTS OU'FLLES ONT EN CHARGE

Créée il y a quelques mois, l'association a pour objectif de rassembler les assistantes maternelles de la commune et celles de Solliès-Ville dans la perspective d'envisager des projets éducatifs communs. « Se réunir en un lieu permet déjà de rompre l'isolement, et aussi de proposer aux enfants, en fonction de leur âge, de se retrouver ensemble autour d'un programme de sociabilisation », explique Muriel Pierre présidente de la structure.

Depuis peu, l'association bénéficie d'une salle, mise à disposition gracieusement par la Ville en dehors des vacances scolaires, à l'Accueil de loisirs de La Capelle pour des moments lecture et activités manuelles, et d'un créneau hebdomadaire au gymnase François-Pantalacci pour un parcours motricité. « En fonction des compétences artistiques de nos membres, nous espérons proposer par la suite des activités manuelles et un éveil musical ». Un appel est lancé, aux assistantes maternelles locales intéressées, à contacter Muriel Pierre et, pourquoi pas, rejoindre l'association.



- Adresse: 40 rue Georges-Brassens
- ► Tél : 06 59 76 43 52
- Courriel: pro.murielpierre@gmail.com

L'ASMAF PREND SON ENVOL

SUITE À LA DISSOLUTION DU COMITÉ OFFICIEL DES FÊTES, L'ASSOCIATION DE MANIFESTATIONS FARLÉ-

Créée il y a peu par une poignée de membres de l'ancien comité des fêtes, l'ASMAF va donc

tenter de pérenniser certains rendez-vous annuels prisés par le public. Ainsi, dotée d'une

douzaine de membres sous la présidence de Gisèle Winter, la toute nouvelle structure pré-

Avant cela, le 1er octobre, se déroulera le loto des Miss et par la suite celui du Téléthon

programmé le 17 novembre à la salle des fêtes. « Pour cette année, nous ne pourrons pas

faire plus. En 2024, nous espérons pouvoir rajouter une soirée dansante en août », explique

D'ici-là, les animations de Noël seront prises en charge par l'association des commerçants et

les festivités complémentaires seront, comme en 2023, assurés par les services de la Ville.

pare activement l'élection de Miss La Farlède, le 4 novembre prochain.

L'ASMAF tiendra ses réunions au siège de l'ancien COF, rue de la Gare.

DOISES (ASMAF) VA PRENDRE LE RELAIS DANS L'ORGANISATION DE CERTAINES FESTIVITÉS LOCALES.

Sophrologie et Shiatsu

SOULAGER LE

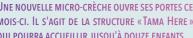


CRÉÉE EN 2017 PAR ANGÉLIQUE CALLES, SOPHRO-LOGUE PSYCHOTHÉRAPEUTE ET SOPHIE GRANGER-VEYSSADE, SOPHROLOGUE INFIRMIÈRE, L'ASSOCIA-TION SO ESSENTIEL PROPOSE DIFFÉRENTES ACTIVITÉS LIÉES ALI RIEN-ÊTRE DE LA PERSONNE

Des séances mensuelles en extérieur sont proposées pour la sophrologie. «Il s'agit d'une technique qui vise à retrouver l'harmonie entre le mental et le physique. Basée sur la respiration et la relaxation, cette méthode naturelle permet de mobiliser ses propres capacités : calme, bien-être, confiance en soi. Elle dynamise de façon positive les qualités, les pensées et les ressources de chacun afin d'aider à mieux utiliser son potentiel», explique Angélique Calles. Séances en groupe sur différents sites publics - sans réservation.

Coté Shiatsu, Juliette, Sandrine, Sarah et Sophie, interviennent pour des séances sur chaise auprès des établissements privés ou publics, en groupe pour le Do-In (auto-shiatsu). « Le massage shiatsu consiste à exercer des pressions douces sur l'ensemble du corps, des mobilisations et des étirements autant en soin préventif qu'en soin détente et bien-être ».

OUVERTURE D'UNE MICRO-CRÈCHE



« individualité », « libre circulation », cette microcrèche a pour objectif d'assurer un accueil bienveillant tout en accompagnant les enfants vers l'autonomie.

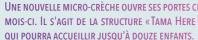
duits d'hygiène bio en passant par les repas faits maison, l'équipe a bien l'intention de soi-

besoins des familles ayant des horaires décalés est ouverte du lundi au vendredi de 7h15 à 19h.



- ► Courriel · micro-creche@tamahere fr

- Contact Shiatsu: 06 07 72 69 84



Avec pour mots d'ordre «accueil inclusif»,

Des couches sélectionnées avec soin aux pro-

La micro-crèche, soucieuse de répondre aux



Présidente : Gisèle Winter ; Trésorière : Patricia Schena ; Secrétaire : Christine

Adresse postale : Hôtel de ville, place de la Liberté

► Tél: 07 69 00 85 95 Courriel: lasmaf83@gmail.com

- Adresse : 24 rue des Lavandes

- Contact Sophro: 06 26 92 08 91
- https://soessentiel-var.com/

UNE NOUVELLE MICRO-CRÈCHE OUVRE SES PORTES CE MOIS-CI. IL S'AGIT DE LA STRUCTURE «TAMA HERE»

gner ses futurs « Tamaheres ».

Des contrats d'entreprise sont envisageables.



- Présidente : Sandrine Lavastre

POUR APPRENDRE À SE DÉFENDRE

DIMITRI TEXIER, L'ASSOCIATION ODYSSEY KRAVMAGA ENSEIGNE LES GESTES SIMPLES D'UNE MÉTHODE DE COMBAT RAPPROCHÉ.

techniques instinctives et réalistes en réponses à tous types d'agressions. Développée dans les années 60 dans les rangs de l'armée israélienne, elle s'est implantée en Europe vingt ans plus tard. « Cette méthode fait appel aux réflexes du corps humain, elle est adaptée à tous, hommes, femmes, sportifs, non-sportifs, et ne nécessite pas de condition physique préalable ni de pratiques antérieures d'un art martial. La règle est simple : pas de règles », explique le président Dimitri

L'association compte une vingtaine de pratiquants et quatre instructeurs et espère se développer notamment pour accueillir des plus jeunes. Le premier cours est gratuit pour découvrir la discipline. Les séances sont dispensées les lundis et jeudis à 20h à la salle Charles-Rodolphe à La Farlède, d'autres séances sont proposées les mercredis et vendredis, à La Garde



- Site internet: www.odysseykravmaga.comTél: 06 84 91 69 96
- Courriel: kravmagaodyssey@gmail.com

Coudon Gapeau Handball

LA REPRISE DU FLAMBEAU

n juin dernier, lors de l'assemblée générale an- Voilà une belle aventure qui commence avec la mobilinuelle, le bureau au grand complet du Coudon Gapeau Handball donnait sa démission. Fort heureusement ce qui devait être un coup d'arrêt ne l'a pas été. En effet, très rapidement une équipe jeune a repris le flambeau, composée pour la plupart de Farlédois, dont nombre d'entre eux sont en formation pour devenir professeur d'éducation physique.

Pour cette saison, le nouveau staff a décidé de se concentrer sur les plus jeunes, du baby au 13 ans. « En effet, le club était en déficit depuis plusieurs années et comme ce sont les catégories adultes qui coûtent le plus cher (déplacements, arbitrage...) les repreneurs ont joué la carte de la prudence," explique Pamela Magnier, la trésorière.

sation de toutes les forces vives du club pour le remettre sur pied et conquérir les étapes.

Une mobilisation qui a d'ailleurs permis cette saison de créer une équipe féminine (U13) avec un effectif qui atteint la quinzaine. Les entraînements ont lieu au gymnase intercommunal François-Pantalacci du lundi



- ► Président : Théo Sabatier ► Vice-président : Amaury Fretard
- ► Trésorière : Pamela Magnier ► Trésorier-adjoint : Guillaume Fouché Secrétaire : Thomas Veyriere
- ► Tél: Contact: 06 04 40 16 39



Henriette Loussouarn

Le tandball farlédois en deuil

« Elle incarnait la gentillesse, le dévouement et le dynamisme », c'est par ces mots que le maire Yves Palmieri débutait son hommage à Henriette Loussouarn qui nous a quittés à l'âge de 91 ans, le 9 août dernier.

dé en 2021, ils résidaient aux Fourniers très impliqués dans leur quartier. Henriette était devenue «la mamie de cœur » de centaines de jeunes handballeurs farlédois. Elle a donné inlassablement de son temps durant près de 25 ans au sein du club alors appelé le Hanball

Club Farlédois, devenu Coudon Gapeau Handball. Elle y accompagnait Louis, aussi membre du bureau dont il a toujours présents pour aider aux organisations municipales à l'occasion de la course pédestre, du Téléthon, des scrutins de vote... En 2014, en reconnaissance de son implication sans faille pour la collectivité, elle recevait la

Après avoir quitté le club sportif, Henriette s'était à nouveau investie comme bénévole au sein de l'association

«Son sourire, ses attentions mais aussi son côté taquin manqueront énormément à La Farlède.»



Odyssey kravmaga

Le Krav-Maga ou l'apprentissage d'une méthode de self-défense enseigne des



AnaHata 83

LES CHAKRAS DU CŒUR

L'ASSOCIATION ANAHATA 83 CRÉÉE EN 2022 OUVRE SES PORTES AUX EN-FANTS ET ADOLESCENTS DANS LE CADRE D'ATELIERS LUDIQUES AUTOUR DU YOGA.

Livia Donatone, psycho-énergéticienne de formation propose depuis un an des ateliers yoga adultes qui se déroulent en extérieur. À cette activité, elle vient d'ajouter une série de séances à destination des enfants, de 3 à 15 ans, réparties en plusieurs sections. « La différence avec les adultes réside dans la manière d'enseigner le yoga mais aussi la méditation, la relaxation. Un côté ludique s'invite aux séances et les postures sont tenues moins longtemps ». Les bienfaits du yoga sont nombreux sur le corps et sur l'esprit. « Il n'y a pas d'âge pour pratiquer. Le quotidien est stressant pour tous. Une fois enveloppés dans une atmosphère confortable, l'enchaînement des postures et la respiration profonde aideront à déconnecter des soucis quotidiens ».

Les séances ont lieu à la salle de la Tuilerie, le mercredi à 9h30 pour les 3/5 ans, à 10h30 pour les 6/10 ans et le jeudi à 18h30 pour les 11/15 ans. Au-delà, les adolescents intègrent les cours adultes.



- ► Tél: 07 66 65 27 23
- Courriel: assoanahata83@gmail.com









ASSOCIATIONS

Vie associative

Utilisation des salles. nouvelles règles

La Ville a introduit un nouveau cadre tarifaire pour l'utilisation de ses salles communales et le prêt de matériel. Les associations à but non lucratif de la commune pourront toujours utiliser les salles gracieusement, tant qu'elles n'en tirent pas de profit direct. De même, pour le prêt de matériel tel que des tables, des chaises, ou du matériel de sonorisation, des tarifs ont été établis.

Les entreprises et activités commerciales seront soumises à des tarifs spécifiques. Cette mesure vise à maintenir l'accès aux ressources municipales tout en respectant les contraintes légales. Votée en juin, cette nouvelle disposition a fait l'objet d'une réunion le 25 septembre dernier pour expliquer les modalités de ces changements aux responsables d'associations.



La Municipalité a instauré un cadre juridique spécifique pour assurer la sécurité des bénévoles impliqués dans l'organisation d'événements municipaux. Cette démarche permet d'avoir recours à l'aide de citoyens bénévoles volontaires pour l'encadrement de manifestations tout en leur garantissant une protection juridique adéquate.



Service Vie locale: 04 94 27 85 80 Retrouvez toutes les infos sur www.lafarlede.fr







École municipale des sports

PROGRAMME DE LA RENTRÉE SPORTIVE



LES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS COMPLÈTENT CELLES DES CLUBS. ELLES PERMETTENT ÉGALEMENT UN ACCÈS SUR DES CRÉNEAUX HORAIRES DIFFÉRENTS

Les inscriptions sont lancées!

Retrouvez toutes les informations utiles (tarifs, dossier d'inscription, pièces à fournir...) sur www.lafarlede.fr Rubrique Mes loisirs / Vie sportive / École municipale des sports, en scannant ce code, ou auprès du Service des sports à l'adresse ci-dessous.



Service des sports - Maison de la Jeunesse et des sports "Charles-Rodolphe" (face au gymnase F.-Pantalacci - 296 rue de la Gare) : 06 22 40 60 21 - 06 14 95 01 48



ACTIVITÉ / Lieu*	ÂGE	LUNDI	MERCREDI	JEUDI
BABYSPORTS (DOJO)	4 ANS (MSM) 5 ANS (GSM)		11H - 12H 9H45 - 10H45	
LUDISPORTS (GRAND PLATEAU)	6/7 ANS (CP & CE1)		10H45 - 12H	
MULTISPORTS (GRAND PLATEAU)	8/11 ANS (CE2 AU CM2)		15H15 - 16H15	
CIRQUE (SALLE DE DANSE)	DÈS 7 ANS (CE1 AU CM2)		14H - 15H3O	
BADMINTON (GRAND PLATEAU)	10-17 ANS		13H30 - 15H	
SPORT SANTÉ	ADULTES (DÈS 16 ANS)	17H - 18H (SALLE DE DANSE)		17H - 18H (DOJO)

Tous les cours ont lieu au gymnase François Pantalacci.

Forum des associations

DES ACTIVITÉS POUR TOUS





Le maire Yves Palmieri n'a pas manqué de venir à la rencontre des acteurs du tissu associatif accompagné de son adjointe aux associations Sandrine Astier-Bouchet, de l'adjointe à la Culture et au patrimoine Magali Gini, et de l'adjoint aux Sports Alexis Collet. Tous ont salué chaleureusement l'engagement et la contribution des clubs au dynamisme de la commune.

L'événement a accueilli des visiteurs de tous âges, chacun, on l'espère, a pu trouver chaussure à son pied parmi les multiples propositions.









activités et de nouvelles opportunités. Si vous avez des aspirations artistiques, sportives, ou ou trouver des activités passionnantes pour vos

la vie associative de La





Soirée des bénévoles

UN GRAND MERCI!

n l'honneur des bénévoles impliqués dans la vie associative et culturelle de la commune, un apéritif dinatoire était organisé le 22 septembre au jardin Pagès. Le maire Yves Palmieri, accompagné de son adjointe aux associations Sandrine Astier-Bouchet et de nombreux élus, a tenu à remercier et féliciter ces acteurs de la vie communale qui, par leur engagement et leur dévouement, contribuent au dynamisme et à la solidarité de la commune. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale.

Service Vie locale: 04 94 27 85 80





Journées européennes du Patrimoine

VOYAGE DANS LA MÉMOIRE COLLECTIVE



es Journées du patrimoine (JDP) ont été une nouvelle occasion de plonger dans l'histoire de notre ville. Entre visites des sites emblématiques, récits émouvants, exposition immersive, promenades, lateliers et jeux de piste, le programme de cette 40e édition a su combler et ravir le plus grand nombre. Fruit du travail remarquable de l'équipe de la médiathèque, qui a entamé une exploration du patrimoine vivant de notre commune.

Avec l'objectif de faire découvrir au public l'identité farlédoise, elle a recueilli les témoignages authentiques et pittoresques d'anciens du village. Une parole précieuse présentée sur un document audiovisuel qui a constitué l'un des points forts de cette année.



Évoquant les fêtes mémorables, les jeux d'antan, l'école d'autrefois, ainsi que les métiers qui faisaient battre le cœur de La Farlède, ce film a ravivé de nombreux souvenirs "couleur locale". « Il y a un petit côté pagnolesque dans la manière dont certains s'expriment dans ce documentaire », sourit Christelle Didero, cheville ouvrière de ce projet. Des souvenirs qui ont également été mis en scène dans le cadre d'une exposition immersive regroupant des objets du quotidien d'autrefois. Un tout à savourer comme une madeleine de Proust!

Et pour poursuivre dans le partage et la découverte, en plus des animations, des balades et de l'escape game qui a enchanté les familles, le week-end des JDP a donné lieu à une veillée en compagnie d'anciens, heureux de se retrouver pour se remémorer La Farlède d'antan. Une atmosphère chaleureuse et conviviale essentielle pour renforcer les liens entre les générations et susciter ce sentiment d'appartenance à ce passé, à ce territoire si attachant, à une identité commune : l'identité farlédoise.



Service culture & patrimoine - Médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30 - mediathequelafarlede.fr

fête de la Cience













thèque Eurêka sur le thème « Sport et sciences : Au fait, pourjusqu'au 4 novembre « Sport et sciences » pour les adultes,

pour tous les publics.

14 et 20 octobre, ainsi qu'un atelier initiation et balade à tandem de La Farlède.





